

**Par Bernice Friesen**  
**Avril 2018**

Je suis une auteure publiée, et rémunérée, depuis mes 17 ans. Lorsque j'ai envoyé mes premiers textes, je me suis promis de ne jamais soumettre de travail à des magazines qui ne versaient pas de rémunération. La décision s'appuyait simplement sur le respect de soi. Le montant était parfois peu élevé, mais c'était une question de principe. Écrire est un travail difficile.

J'ai publié plusieurs livres par l'entremise de maisons d'édition à tirage limité. Certaines années, lorsque j'ai reçu des subventions provinciales ou du Conseil des arts du Canada, j'ai gagné ma vie très modestement. En fait, je n'ai dépassé le seuil de la pauvreté qu'une seule fois, pour ma famille de quatre, parce que j'ai pu cumuler une subvention du Conseil des arts du Canada et *l'argent versé par Access Copyright*.

Je suis personnellement offensée par la tentative de nombreux conseils scolaires d'arrêter de payer pour accéder à mon travail. Je fais partie des auteurs de nouvelles pour les jeunes adultes. Mon premier livre, que j'ai écrit à l'âge de 25 ans et qui appartient toujours à la catégorie de la littérature pour adolescents, a été ajouté au programme de la Saskatchewan pour la 11<sup>e</sup> année. Le texte du même nom du recueil a remporté le prix Vicky Metcalf pour la meilleure nouvelle du Canada. Mes histoires ont été incluses dans des anthologies visant le marché pédagogique pour les jeunes adultes, et, 25 ans après les avoir écrites, elles sont *toujours* utilisées dans les écoles. Je peux affirmer sans gêne que mon travail mérite une rémunération.

Il est tout simplement scandaleux que les universités et les conseils scolaires du Canada tentent de voler mon travail – notre travail – quand la plupart des auteurs gagnent un salaire inférieur au seuil de la pauvreté. Ce n'est très certainement pas une « utilisation équitable ».

Les auteurs s'indignent du fait qu'on leur demande de travailler gratuitement, comme s'ils n'étaient pas des êtres humains. Les auteurs doivent manger, se loger, élever et nourrir leurs enfants, tout comme les enseignants, les professeurs et les administrateurs, quiconque tente de légaliser le vol de leur travail. Imaginons l'incroyable tollé que soulèverait une poursuite obligeant les enseignants, les professeurs et les administrateurs à travailler gratuitement.

Les auteurs sont des créateurs, ce que très peu de gens peuvent revendiquer. Ils ont *besoin* d'être rémunérés pour leur travail et ils le *méritent*.